Mode d'emploi

Qui ?

Le professeur documentaliste, **Mme BENOIT,** est là pour t'aider dans tes recherches documentaires, te conseiller dans tes lectures.

Quoi ?

Tu y trouveras :
- Des livres de fiction (romans, nouvelles, contes) que tu pourras emprunter **15 jours.**
- Des livres documentaires et des périodiques que tu pourras emprunter **1 semaine.**
- Des bandes dessinées que tu pourras emprunter **3 jours.**

Tu peux emprunter 4 documents à la fois (2 B.D maximum)

Si tu as besoin de plus de temps pour lire les livres, viens le dire à la documentaliste.

- Des ordinateurs : tu peux utiliser BCDI, des cédéroms (dictée, Bled…), Internet (uniquement pour des recherches scolaires). ***Demande toujours la permission avant de t'installer et avant d'imprimer***.

Quand ?

Lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 12h15 à 17h00
Vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 12h15 à 16h00.
Tu peux venir :
- pendant les heures de permanence, **en t'inscrivant d'abord auprès des surveillants**.
- Aux récréations et pendant l'heure du déjeuner, en venant librement.
- Quand le CDI est fermé, tu peux déposer tes livres (*sauf les BD*) dans la boîte aux lettres .

Un planning est affiché à coté de la porte. Pense à vérifier si le CDI n'est pas réservé pour une classe avant d'entrer.

Pour quoi ?

- Pour lire.
- Emprunter ou rendre un livre.
- Faire une recherche documentaire, à l'aide des livres du CDI ou d'Internet.
- T'avancer dans tes devoirs en utilisant les manuels scolaires.

Comment ?

-En déposant ton cartable à l'entrée
- En posant ton carnet sur le bureau de la documentaliste
- En te déplaçant silencieusement.
- En chuchotant.
- En prenant soin des documents.
- En rangeant les documents à leur place après consultation.
- En rangeant ta chaise avant de partir.
- En fermant la porte en entrant et en sortant.